



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 Avril 2003



COMPTE RENDU

L'AN DEUX MILLE TROIS, le LUNDI 29 AVRIL à 20 h 30

Les membres du **CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'AGEN** se sont réunis au nombre de **39**, à l'Hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2110.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 11 avril 2003.

Membres présents :

M. Alain VEYRET Maire ; M. Jean QUERBES ; M. Jean Louis MATEOS ; Mme Sandrine DERISBOURG ; Mme Lucette LOUSTEAU ; M. André MAZIERE ; M. Alain BEDOURET ; Mme Dominique PIGEAU ; M. Jean Pierre DOURNEAU - Adjoint. – Mme Marie-Josèphe CABRIT M. Michel COUDERC ; M. Jacques CLOUCHE ; M. Michel CAMINADE ; M. Claude ROUSSEAUX ; Mme Liliane ALAGNOU ; Mme Michèle TIXIER ; M. Jean Claude DISSES ; Mme Catherine PITOUS ; Mme Marie Claude DELTOUR ; M. Dominique RENARD ; Mme Marie-Thérèse ALONSO ; Mme Joëlle FERRER ; Mme Sylvie RICAUD ; Mme Patricia HENRY ; Mme Naziha BORIES-MATALLAH ; Mme Marie Françoise MASSALAZ ; M. Daniel SOULIGNAC ; Mme Danièle METGE . M. Jean PINASSEAU ; M. Jean DIONIS du SEJOUR ; Mme Laurence MAIOROFF ; M. Jean Louis MAUROUX ; M. Jean Pierre BOULHOL – Mme Jeannine LAUDAT MAITRE - Conseillers Municipaux

Pouvoirs :

M. Philippe LIBIER	donne pouvoir à	M. Jean Louis MATEOS
M. Jean Paul LOUAN	donne pouvoir à	Mme Michèle TIXIER
Mme Martine DAL'ZOVO	donne pouvoir à	Mme M. Claude DELTOUR
Mme Marie-Thérèse FRANCOIS-PONCET	donne pouvoir à	Mme Danièle METGE
M. Jacques RAUNIER	donner pouvoir à	M. Jean PINASSEAU

SOMMAIRE

<i>N° du rapport</i>		<u>Page</u>
	Préambule	<i>p. 4</i>
01	Election des Adjointes	<i>p. 7</i>
02	Formation des commissions	<i>p.27</i>
03	Représentation de la Ville d'Agen au sein des organismes extérieurs	<i>p. 30</i>

M. VEYRET

J'ai reçu les pouvoirs suivants :

M. Philippe LIBIER donne pouvoir à M. Jean Louis MATEOS
M. Jean Paul LOUAN donne pouvoir à Mme Michèle TIXIER
Mme Martine DAL'ZOVO donne pouvoir à Mme M. Claude DELTOUR
M. Jacques RAUNIER donne pouvoir à M. Jean PINASSEAU
Mme Marie-Thérèse FRANCOIS-PONCET donne pouvoir à Mme Danièle METGE

Je tiens à vous informer que Martine Dal'zovo vient d'être touchée de très près par un décès puisque le Docteur Duffour -qui vient de décéder- était son frère. Je me suis permis d'envoyer, au nom du Conseil municipal, un mot de condoléances ainsi qu'une gerbe.

Le quorum est atteint. Nous désignons Mme BORIES comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance sera transmis avec la convocation au prochain Conseil municipal qui aura lieu le 19 mai –et non pas le 12 mai comme prévu-.

Mme Nadège Lauzzana a, comme vous le savez, démissionné de son poste de conseillère municipale. Je ne commenterai pas cette décision, mais je la regrette.

En application de la loi, Mme Laudat-Maitre ici présente, candidate sur la liste après M. Boulhol -qui a lui-même remplacé M. Orenstein- est donc appelée à la remplacer. Puisque vous acceptez cette fonction, Mme Laudat-Maitre, j'ai le plaisir de vous installer.

A la suite du décès de Maurice Orenstein, l'ensemble des Adjoints a démissionné pour permettre la restructuration de la Municipalité. Il convient donc de désigner les Adjoints, et les élections auront lieu à bulletin secret, avec deux scrutateurs –1 de la majorité et 1 de l'opposition- aidé d'un administratif.

Il conviendra ensuite de pourvoir les postes vacants dans les représentations de la ville au sein des organismes extérieurs. Je demanderai que l'on puisse voter à main levée pour l'ensemble des désignations, qui sera le reflet de la pluralité de ce conseil municipal. A ce sujet, je demanderai à l'opposition si elle a l'intention de modifier ses représentants désignés dans les différents organismes.

Je vous propose d'abord de procéder à l'élection des différents adjoints.

Mme MAIOROFF

M. le Maire, puis-je prendre la parole ?

M. VEYRET

Oui, vous pourrez prendre la parole, après que j'ai terminé mon introduction.

Je vous propose de désigner un scutateur : Mme Maioroff pour l'opposition et Mme Laudat-Maitre pour la majorité. M. Laujol les aidera.

Avant de procéder au vote, faites votre déclaration Mme Maïoroff.

Mme MAIOROFF

M. le Maire et chers collègues.

Nous avons répondu à votre convocation, M. le Maire, pour cette séance extraordinaire du conseil. En élus responsables, cela nous semblait naturel par respect du mandat que nous ont confié les Agenais. Et pourtant, M. le Maire, je peux vous le dire, nous nous sommes longuement interrogés, et cela pour au moins deux raisons.

- La première est que les élus de l'opposition en ont par-dessus la tête d'être traités par vous comme ils le sont. Votre sens très particulier du débat et de la démocratie vous a même fait dépasser les bornes de l'acceptable lors de notre dernière séance, lorsque vous avez insulté notre collègue Jean Dionis du Séjour. Or, en injuriant les élus de l'opposition, non seulement vous témoignez d'un mépris à l'égard de vos collègues, mais vous vous en prenez aussi aux Agenais -près d'un sur deux- qui nous ont fait confiance.

C'est pourquoi, M. le Maire, siégeant ce soir, vous vous demandons d'abord de nous expliquer que vos paroles ont dépassé votre pensée et de présenter aux Agenais et à Jean Dionis les excuses que la simple correction et l'esprit de tolérance exigent tout naturellement.

Et pour aller plus loin, j'ajoute que vous allez essayer ce soir de relancer votre majorité dont les membres, sachez-le, sont souvent aussi exaspérés que nous par votre attitude. Alors, tant que vous en serez ce soir aux bonnes résolutions, n'oubliez pas l'opposition dans vos vœux et essayez de rendre au débat municipal un peu de ce respect qui lui fait tant défaut depuis deux ans. Voilà la première raison qui nous a fait hésiter.

- Mais il y en a une seconde, qui est l'objet même de cette séance et son ordre du jour.

En effet, vous procédez ce soir à une tentative de remise en ordre de votre majorité. C'est un travail qui n'est certes, jamais simple à faire. Mais il est rendu encore plus compliqué par le fait que, si j'en crois les déclarations de vos propres amis, c'est VOUS M. le Maire, qui êtes au cœur des problèmes qui se posent à votre équipe : c'est VOTRE mode de fonctionnement, VOTRE conception de la démocratie interne et VOTRE manière de gérer les affaires de la ville. Et ce n'est pas moi qui le dit.

Dans ce débat interne à votre majorité, le vote des élus de l'opposition sera sans incidence sur l'issue des scrutins et vous aurez, dans quelques minutes, remodelé votre équipe. Aurez-vous calmé l'exaspération qui y règne et enrayeré l'hémorragie qui la mine ? Seul l'avenir le dira.

Fallait-il que l'opposition participe à ce triste spectacle au cours duquel les bons sentiments et les belles paroles ne vont pas manquer ? Vous allez, bien sûr, nous dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et bien sûr, nous ne vous croirons pas et les Agenais non plus. Et nous vous connaissons désormais trop bien pour pouvoir imaginer que votre équipe puisse continuer longtemps à endurer ce qu'elle endure.

Mais le pire dans tout cela, ce n'est pas votre tentative désespérée de reconstruire votre équipe façon « chefs d'œuvre en péril ». Le pire c'est que vous vous retrouvez ainsi, 2 ans après, au même point que lors de votre élection. Agen aussi, et notre ville aura perdu 2 ans.

Votre action en matière de création d'emplois, de stationnement, de propreté de la ville est au point zéro. Pendant votre tentative de reprise en main de votre équipe, le cours Victor Hugo continue de mourir à petit feu et s'apprête à battre tous les records de lenteur. Pendant que vous dépensez votre énergie à replâtrer votre équipe lézardée, les Agenais se demandent de plus en plus fort ce que fait leur municipalité.

Ce spectacle, dérisoire et pathétique, dont vous allez donner une nouvelle représentation ce soir aurait pu nous inciter à laisser nos chaises vides.

C'est par respect pour les Agenais, désemparés par la déshérence de l'appareil municipal, que nous avons fait le choix M. le Maire, de siéger ce soir avec un double espoir : davantage d'esprit démocratique sur nos débats et votre équipe enfin mobilisée sur les problèmes des Agenais.

Vous le voyez, nous aussi, nous croyons naïvement aux bonnes résolutions.

M. VEYRET

Avez-vous terminé ? Quelqu'un d'autre souhaite t-il prendre la parole ?

M. QUERBES

J'aurais souhaité intervenir sur quelques points qui viennent d'être abordés. Mais je préfère que l'on suive l'ordre du jour de cette assemblée. Aussi, avec votre autorisation, je demanderai la parole après l'élection des adjoints.

M. DIONIS du SEJOUR

M. le Maire, je voudrais faire la même demande que M. Querbes.

M. VEYRET

C'est d'accord.

01 – ELECTION DES ADJOINTS

M. VEYRET, Maire

A la suite de la disparition de notre collègue, Maurice ORENSTEIN, et afin de reconstituer notre équipe municipale, l'ensemble des adjoints a adressé à M. le Préfet une lettre de démission. Cette démission a été acceptée.

Il convient donc de procéder à l'élection de l'ensemble des adjoints, et je vous rappelle l'article R 2121-2 du Code général des collectivités territoriales :

"après le Maire, les Adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et les Conseillers municipaux dans l'ordre du tableau"

Nous procéderons donc successivement à l'élection du 1^{er} Adjoint, du 2^{ème} Adjoint et ainsi de suite jusqu'à l'élection du 11^{ème} Adjoint.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du PREMIER ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de M. Michel CAMINADE. Y a t-il d'autres candidats ?

M. DIONIS du SEJOUR

Non, M. le Maire. Mais nous donnerons une explication à cette décision à l'issue de l'ensemble des votes.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	10
Nombre de suffrages exprimés :.....	29
Majorité absolue :	15

A obtenu

M. Michel CAMINADE29 voix

Monsieur Michel CAMINADE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **PREMIER ADJOINT** et installé dans ses fonctions.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du DEUXIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de M. Jean QUERBES.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	10
Nombre de suffrages exprimés :.....	29
Majorité absolue :	15

A obtenu

M. Jean QUERBES29 voix

Monsieur Jean QUERBES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **DEUXIEME ADJOINT** et installé dans ses fonctions.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du TROISIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de Mme Catherine PITOUS.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	14
Nombre de suffrages exprimés :.....	25
Majorité absolue :	13

A obtenu

Mme Catherine PITOUS25 voix

Madame Catherine PITOUS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **TROISIEME ADJOINT** et installée dans ses fonctions.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du QUATRIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de M. Jean Louis MATEOS.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	10
Nombre de suffrages exprimés :.....	29
Majorité absolue :	15

Ont obtenu

M. Jean Louis MATEOS.....	28 voix
Mme Lucette LOUSTEAU	1 voix

Monsieur Jean Louis MATEOS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **QUATRIEME ADJOINT** et installé dans ses fonctions.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du CINQUIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de Mme Sandrine DERISBOURG.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	11
Nombre de suffrages exprimés :.....	28
Majorité absolue :	15

A obtenu

Mme Sandrine DERISBOURG 28 voix

Madame Sandrine DERISBOURG ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **CINQUIEME ADJOINT** et installée dans ses fonctions.

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du SIXIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de Mme Lucette LOUSTEAU.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	38
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	10
Nombre de suffrages exprimés :.....	28
Majorité absolue :	15

Ont obtenu

Mme Lucette LOUSTEAU	27 voix
Mme Catherine PITOUS	1 voix

Madame Lucette LOUSTEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **SIXIEME ADJOINT** et installée dans ses fonctions.

ELECTION DU SEPTIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du SEPTIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de M. André MAZIERE.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU SEPTIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	9
Nombre de suffrages exprimés :.....	30
Majorité absolue :	16

A obtenu

M. André MAZIERE30 voix

Monsieur André MAZIERE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **SEPTIEME ADJOINT** et installé dans ses fonctions.

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du HUITIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de Mme Patricia HENRY.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	10
Nombre de suffrages exprimés :.....	29
Majorité absolue :	15

A obtenu

Mme Patricia HENRY29 voix

Madame Patricia HENRY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **HUITIEME ADJOINT** et installée dans ses fonctions.

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du NEUVIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de M. Alain BEDOURET.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	9
Nombre de suffrages exprimés :.....	29
Majorité absolue :	15

A obtenu

M. Alain BEDOURET29 voix

Monsieur Alain BEDOURET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **NEUVIEME ADJOINT** et installé dans ses fonctions.

ELECTION DU DIXIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du DIXIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de Mme Dominique PIGEAU.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU DIXIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	11
Nombre de suffrages exprimés :.....	28
Majorité absolue :	15

A obtenu

Mme Dominique PIGEAU ..28 voix

Madame Dominique PIGEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **DIXIEME ADJOINT** et installée dans ses fonctions.

ELECTION DU ONZIEME ADJOINT

Il est procédé, sous la Présidence de M. Alain VEYRET, Maire, à l'élection du ONZIEME ADJOINT.

M. le Maire, au nom de la Majorité, propose la candidature de M. Jean Pierre DOURNEAU.

Aucune autre candidature n'est proposée.

ELECTION DU DIXIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....	11
Nombre de suffrages exprimés :.....	28
Majorité absolue :	15

A obtenu

M. Jean Pierre DOURNEAU	28 voix
-------------------------	---------

Monsieur Jean Pierre DOURNEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **ONZIEME ADJOINT** et installé dans ses fonctions.

M. VEYRET

Les élus étant désignés, je vais laisser la parole au Premier Adjoint Michel Caminade. M. Dionis du Séjour s'exprimera ensuite et, pour finir, M. Querbes.

M. CAMINADE

Chers collègues, chers amis.

Des circonstances particulièrement douloureuses, -le décès brutal et prématuré de notre ami Maurice Orenstein-, nous a amené à nous réunir aujourd'hui pour procéder à un remaniement de notre équipe municipale.

Malgré notre profonde tristesse et nos meurtrissures, il est de notre devoir à tous de poursuivre son engagement militant au service des agenais, pour honorer de la meilleure des façons sa mémoire, et offrir en premier lieu à ses proches – avec une pensée toute particulière pour son épouse et ses deux filles- ce que l'on doit considérer comme le prolongement de son œuvre qu'il aurait tant aimé mener à bien.

Je n'ai pas la prétention de remplacer Maurice et de prendre la part si particulière qu'il avait dans le cœur des Agenais. Mais tout simplement de prolonger son action sur la base des principes fondamentaux qui le guidaient : écoute, dialogue et fermeté si nécessaire, pour défendre des convictions fortes. Principes que je n'ai aucun mal à adopter, pour les avoir mis en pratique tout au long de ma carrière professionnelle et militante.

Puisque vous venez de me témoigner votre confiance au travers de ce vote –ce dont je vous remercie très chaleureusement-, je dois de me présenter succinctement à vous afin qu'à travers quelques éléments clés de mon parcours, vous puissiez mieux appréhender certains de mes comportements.

En février 1965, -après un passage obligatoire au nord de la Loire pour tout fonctionnaire débutant-, je me suis garé place de la Mairie à Agen en ayant bien pris soin de mettre mon disque de stationnement à jour (déjà des problèmes..), pour prendre possession de mon nouveau poste à l'Inspection du travail de l'agriculture dans les locaux de la Chambre d'agriculture, aujourd'hui propriété de la ville d'Agen qui héberge notamment la police municipale. Je ne pensais pas alors, 38 ans après, revenir à Agen, mais plutôt regagner le plus tôt possible mon Tarn natal auquel j'étais très attaché.

Hormis quatre années d'infidélité administrative, pour le déroulement de ma carrière, je n'ai plus quitté la région agenaise qui a su me conquérir et me faire abandonner l'envie de retourner au pays de Jean Jaurès, où j'avais acquis un certain nombre de convictions fortes et le goût de l'engagement. Récemment présenté dans la presse comme un homme de dossier –certainement en référence à mon passé administratif- et pourtant très largement tourné vers le terrain car je n'ai pas pratiqué que de l'inspection du travail in vitro, je tenais à vous rassurer et à rassurer les Agenais qui n'auront pas à faire à un technocrate pointilleux et rigide, mais avant tout à un homme de terrain et de rencontres.

Témoin mon militantisme associatif qui, au cours de ces 38 années écoulées, s'est exercé dans des domaines très diversifiés. Successivement, j'ai œuvré en tant que Président fondateur d'un club de football dans une commune de la banlieue agenaise où je résidais, membre fondateur d'un club de tennis dans cette même commune, Président d'une association de parents d'élèves ayant en charge d'une cantine scolaire, membre du premier conseil d'administration ayant mis en place le restaurant inter-administratif, Président fondateur de l'association intermédiaire des Restaurants du cœur de l'Agenais.

Ce parcours s'est tout naturellement prolongé, -profitant de la disponibilité que m'offrait mon départ à la retraite en décembre 99 de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle où j'occupais les fonctions de directeur adjoint-, par l'action municipale en intégrant l'équipe d'Alain Veyret qui, très rapidement, m'a accordé sa confiance en m'attribuant la présidence du Conseil d'administration de l'Hôpital et d'Atout Plie et en me laissant par la suite, assumer pleinement mes délégations sans aucune ingérence.

Confiance qu'il vient de me renouveler, dans de douloureuses circonstances, en me proposant –avec l'aval de l'ensemble de mes collègues de la majorité municipale, de le seconder pour assurer la gestion de la ville d'Agen. Alain, qu'il me soit permis de te remercier très chaleureusement pour cette marque d'estime que je m'efforcerai de justifier. Je n'ai pas tes références sur l'échiquier politique, mais je suis convaincu que nous pourrons développer une complémentarité efficace.

Soyez persuadés, chers collègues, -même si vous venez de m'attribuer par votre vote le titre de Premier Adjoint au Maire- que je n'utiliserai pas ce positionnement pour assouvir des ambitions personnelles. Ma seule ambition est que l'équipe, -mot auquel j'attache une importance toute particulière- que nous venons de proposer et qui recèle de réelles compétences, réponde aux attentes des Agenais dans leur quotidien. Cela peut paraître très modeste, voire puéril ; mais cela est capital pour moi, sur la base de principes simples que j'ai été amené à prononcer au début de mon intervention en mémoire de Maurice Orenstein : écoute, dialogue et fermeté. Ce triptyque constituera le fil rouge de mon engagement et mon nouveau challenge.

Je voudrais terminer mon intervention, tout d'abord en adressant à Nadège Lauzzana un message de sympathie et de remerciement pour son action de qualité dans le domaine culturel au cours des années écoulées.

Je poursuivrai en formulant un souhait qui me tient tout particulièrement à cœur, à savoir que les prochains conseils municipaux se déroulent dans un climat empreint d'une plus grande sérénité. Car même si nous sommes dans une région de tradition orale très forte, -où il est coutume de ferrailler-, je suis convaincu que les Agenais attendent que nous leur donnions une autre image de nos débats.

A titre personnel je défendrai, lorsque l'occasion m'en sera donnée, les projets portés par notre majorité avec la vigueur et la conviction nécessaire. Mais je m'efforcerai de le faire avec la mesure qui s'impose pour notre crédibilité à tous. Vous avez fait l'apprentissage de l'opposition ; nous revendiquons l'apprentissage de l'exercice du pouvoir municipal. Faisons ensemble un premier bilan d'étape sur nos rapports et partons sur de nouvelles résolutions, animés d'un plus grand respect réciproque.

Je suis convaincu que nos concitoyens apprécieront, et que nous y gagnerons tous une part d'estime. Mon propos n'est pas de jouer les Saint-Just mais de faire en sorte que nous puissions débattre de manière constructive et lisible.

Merci de votre attention et bonne fin de séance à tous.

M. VEYRET

M. Dionis du Séjour, vous avez demandé la parole. Elle vous est accordée.

M. DIONIS du SEJOUR

Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Nous sommes surpris, ce soir, parce qu'il n'y a pas eu de débat. Vous avez choisi une attitude du genre « circulez, il n'y a rien à voir », alors que nous avons droit à des explications.

Nous sommes aujourd'hui devant un sujet important, au sein du Parlement de la ville : Prenons en conséquence le temps du débat. De ce débat que l'opposition aimerait lancer, après pratiquement deux heures et demi de procédure administrative.

Quelle est notre analyse ? La municipalité est en crise, la Mairie d'Agen est en panne. Ce constat simple, posé par quelques observateurs attentifs au fonctionnement municipal, très vite après votre accession au pouvoir municipal, est maintenant partagé par de nombreux agenais.

M. le Maire, vous êtes, votre municipalité est en situation d'échec grave et les habiletés oratoires, médiatiques, pour transformer cet échec en nouvelle donne, nouveau départ, sont contre productives.

Si nous voulons avancer ce soir, M. le Maire, il nous faut faire de cette séance du Conseil Municipal un moment de vérité. Tous les clignotants signalent la gravité de votre échec :

Echec de gestion d'abord : nous avons pu nous en expliquer lors de la séance du 24 mars 2003 : explosion des dépenses de personnel, effondrement sans précédent de l'investissement sur la ville d'Agen, effondrement des subventions montrant l'isolement institutionnel de la ville d'Agen et enfin, un prix à payer très élevé dans des négociations maladroites de la position d'Agen au niveau de la Communauté d'Agglomération. Cet échec est indiscutable, il vous a donné le titre très peu enviable de champion toutes catégories de la hausse d'impôt dans l'histoire de la ville d'Agen. Ce titre là, au fond de leurs mémoires collectives, les Agenais ne sont pas prêts de l'oublier.

Mais échec aussi en terme de relations avec les forces vives de la ville : rien n'est plus révélateur d'une municipalité en crise que la multiplication des conflits avec les acteurs socio-économiques agenais. Avez-vous pris conscience, M. le Maire, que vous êtes aujourd'hui en conflit avec des gens aussi différents que les jeunes du

Florida, que les commerçants riverains du chantier Victor Hugo et du centre ville d'Agen, avec les parents d'élèves des écoles libres, avec les responsables des grands clubs sportifs ? Vous êtes aujourd'hui en décalage par rapport aux aspirations des Agenais, et c'est peut-être le symptôme le plus inquiétant de la crise actuelle pour l'avenir de notre ville.

Echec électoral ensuite : conséquence du départ difficile rappelé ci-dessus et de la perte de confiance des Agenais dans l'exécutif municipal. Les Agenais qui vous avaient donné une majorité forte en 2001. Ils vous ont sanctionné tout aussi fortement en 2002, revirement politique rarissime à l'échelle de notre pays.

Echec plus personnel ensuite, dans la gestion du groupe de femmes et d'hommes composant la municipalité. Certes, votre équipe a été frappée –et M. le Premier Adjoint vient de le rappeler- par l'événement tragique de la disparition de M. Maurice ORENSTEIN. Nous vous avons, à ce moment là, apporté notre solidarité. Mais la tentation, ce soir, est facile de résumer la crise de ce soir en ce drame que vous avez vécu et auquel nous avons accordé toute notre sympathie. La vérité est, qu'à côté de ce drame, vos difficultés viennent de femmes et d'hommes de plus en plus mal à l'aise dans un mode de fonctionnement qui cumule les handicaps d'une grande confusion et d'une absence de démarche d'équipe.

Démission de M. Michel COUDERC de son poste d'adjoint, démission de Mme Nadège LAUZZANA. M. le Maire permettez nous de vous rappeler ce que nous vous disions, -et le compte rendu municipal du 2 avril 2001 en atteste-, je cite : « *Est-il efficace d'avoir scindé en 2 la délégation de la culture ? Est-il si évident de séparer l'événement culturel du lieu auquel il se produit ?* » Sûr de vous à ce moment-là, vous nous répondiez qu'il s'agissait là d'une volonté politique. Deux ans après, M. le Maire, qui avait raison ? Vous ou votre opposition ? Si vous aviez eu la modestie de nous écouter, peut-être auriez vous évité le sentiment de gâchis humain dont parle Nadège LAUZZANA dans la lettre qu'elle a transmise à la presse.

Nous voulons d'ailleurs, à ce moment de notre intervention, saluer Mme LAUZZANA qui vit actuellement des moments difficiles et dire que tous ceux qui l'auront vu exercer ses fonctions d'adjointe regretteront que sa gentillesse, son esprit de tolérance et son enthousiasme désertent l'Hôtel de ville. Les Agenais forment aussi des vœux pour que les agents municipaux qui, au quotidien animent l'action culturelle de notre ville, ne se laissent pas décourager dans leur travail par ce nouvel avatar.

Le Conseil Municipal a élu ce soir Michel CAMINADE comme 1^{er} Adjoint. Nous respecterons, bien sûr, sa légitimité démocratique. Mais laissez nous vous dire que ce choix qui vous appartient est pour le moins surprenant. Les Agenais auraient compris l'élection de Jean QUERBES, 2^{ème} Adjoint. Ils auraient aussi compris l'élection d'un 1^{er} Adjoint écologiste comme l'était Maurice Orenstein. Ils auraient compris, enfin, l'élection d'une personne jeune, capable d'apporter un élan nouveau.. Voyons, c'est une réalité, il n'y a rien de blessant à cela. Arrêtez cette hypocrisie, s'il vous plait.

Les Agenais lisent le choix de Michel CAMINADE, malheureusement comme celui d'un Maire qui ne fait plus confiance, qui voit des rivaux partout, et non seulement au sein de l'opposition mais au sein même de la majorité. Passons sur les détails, ils

sont je suis sûr, assez douloureux pour certains d'entre vous. Il n'est pas étonnant qu'un tel choix ait pu profondément blesser certains membres de votre équipe.

Cette analyse de la situation municipale renforce notre conviction d'opposition que vous traversez une crise grave. Or, pour nous, une crise peut signifier danger. Mais cela peut aussi signifier opportunité d'un nouveau départ. Le danger est clair. Il existe aujourd'hui un vrai danger qu'après avoir raté votre 1^{ère} année, puis votre 2^{ème} année, vous ratiez les 4 années qu'il vous reste à faire. Et pour qu'il y ait opportunité d'un nouveau départ, il faudra beaucoup plus qu'un plan de communication bien laborieux.

Pour notre part, en tant qu'opposition municipale, nous sommes prêts à ce nouveau départ. Nous relevons le défi de ce nouveau départ que nous proposait M. Caminade, à la condition que vous changiez profondément votre mode de fonctionnement municipal. Arrêtez de vous enfermer dans un comportement autoritaire et légèrement paranoïaque et autiste ! Ouvrez grandes les portes de la Mairie aux Agenaises et aux Agenais. Faites confiance à votre municipalité, à votre majorité d'abord mais aussi à votre opposition municipale.

Et plus fondamentalement, faites la paix avec votre ville. Les Agenais ne se contenteront pas de bonnes paroles pour croire à un nouveau départ municipal. Ils attendent l'abandon de vos projets scolaires qui divisent en profondeur notre ville. Ils attendent une réorientation de votre politique en centre ville, en abandonnant notamment les nouveaux projets de centres commerciaux sur la ville de Boé. Ils attendent que vous souteniez de manière active le Florida.

Ce n'est qu'en posant des gestes forts de consensus agenais, qu'à nouveau les Agenais pourront refaire confiance à leur municipalité. Ils n'attendront pas longtemps d'ailleurs pour juger la nouvelle équipe. C'est ce soir et lors du Conseil du 19 mai, qu'ils attendront des actes à la fois au niveau de l'ouverture démocratique de ce Conseil Municipal, mais aussi des changements profonds de la politique municipale.

L'opposition municipale, elle, n'a jamais mélangé les rôles. Elle se cantonnera dans un mandat modeste -celui que lui ont confié les Agenais-, de contrôle de l'action municipale et de proposition. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas présenté de candidats aux postes d'Adjoints. C'était votre affaire, même si 2 ans après votre élection, beaucoup d'énergie est passée pour régler vos problèmes internes et qu'il serait peut-être temps de passer aux vrais problèmes des Agenais, alors qu'attendent les problèmes de propreté, de stationnement, de sécurité, et alors que traîne indéfiniment en longueur le chantier du cours Victor Hugo.

Nous serons bien sûr, comme le prévoit la loi, présents au niveau des commissions. M. le Maire, ne masquez pas les difficultés qui sont les vôtres. Prenez le risque du changement, c'est la seule voie de l'intérêt général agenais.

M. QUERBES

Monsieur le Maire, chères et chers collègues,

Incontestablement, et les différentes interventions viennent de le montrer, notre séance revêt un caractère exceptionnel, à la fois en raison des changements

apportés à l'équipe municipale, mais aussi en raison du fait que nous nous sommes au tiers du mandat électoral. Je souhaiterais donc dire quelques mots sur ces deux points, dans le prolongement de ce qu'a dit Michel Caminade et en contrepoint des dires de l'opposition.

Après les élections auxquelles nous venons de procéder, je tiens d'abord à saluer les nouveaux collègues qui ont rejoint depuis deux mois, et à souhaiter un plein succès à celles et ceux d'entre nous qui accèdent à de nouvelles responsabilités, et tout particulièrement notre premier adjoint Michel Caminade.

Le remplacement, pour autant que cela soit possible, de notre ami Maurice Orenstein, est la principale raison de notre Conseil. Mais je ne veux pas pour autant oublier la démission de Nadège.

Je crois que Nadège, dont chacun apprécie les qualités et la compétence, avait d'autres moyens pour exprimer ce qu'elle voulait dire. Mais je respecte son choix, lié à la personnalité de chacun, et je l'entends comme un message adressé à la majorité municipale. Ce message m'a conduit personnellement à regarder le travail que nous avons engagé ensemble depuis deux ans sous la responsabilité de notre Maire. Je veux en faire un bilan très sommaire.

Nous « sommes arrivés aux affaires » municipales comme on dit, heureux d'un succès électoral, mais conscients de la signification qu'il avait pour les agenais. Pour eux le changement d'orientation qu'ils avaient décidé exigeait une modernisation et une démocratisation de la vie municipale :

- plus de services publics de qualité,
- plus d'égalité et de solidarité,
- plus de démocratie et de participation.

Si l'inexpérience électorale de certains d'entre nous a vite été compensée par la compétence et l'esprit de responsabilité de chacune et de chacun, reconnaissons ensemble que les difficultés ne nous ont pas épargnées : Je vais en oublier, mais rappelons :

- les dysfonctionnements graves des équipements que nous avons réceptionnés : Aquasud et la crèche,
- le remplacement -que nous n'avons pas souhaité, mais qui est souvent de fait-, des principaux cadres territoriaux,
- les conditions de la réalisation de la communauté d'agglomération nous privant d'un des principaux outils fiscaux de la commune : la taxe professionnelle,
- les dossiers lourds restés en suspens ou non anticipés comme celui du devenir des piscines ou de la réduction du temps de travail,
- le dépôt de bilan de la compagnie gestionnaire du programme culturel,
- et surtout la situation financière que chacun connaît aujourd'hui.

Il serait juste d'ajouter quelques difficultés supplémentaires apportées depuis un an par le gouvernement avec la suppression des emplois jeunes, l'augmentation des cotisations employeurs, plusieurs mesures de régression sociale qui pèseront sur le

budget social. Et que dire de la suppression de la cessation progressive d'activité et du projet sur les retraites pour démotiver les agents municipaux !

Injuste pour ces derniers, ce projet de réforme sera humainement lourd à gérer pour une collectivité comme la nôtre qui doit déjà reclasser tant d'agents, usés par le travail ou les accidents avant 60 ans, et qui demain devront travailler au delà. Ce projet de réforme est injuste pour des centaines de jeunes de la commune qui devront rester au chômage, plutôt que de remplacer des travailleurs âgés de plus de 60 ans. Il sera financièrement lourd à supporter -pour la commune et pour les agenais-, qui devront payer plus de hauts salaires de fin de carrière, que des salaires d'agents débutants.

C'est au regard de tous cela que je mesure les changements d'orientation et les avancées réalisées par la majorité municipale, même si j'en mesure les limites. Nous avons fait le choix :

- de l'investissement dans le potentiel humain que représentent les agents municipaux
- d'une autre conception du développement et de l'aménagement urbain,
- d'une politique sociale fondée sur la réalité des besoins,
- de la reconnaissance de la place de l'enfant et des jeunes,
- d'une re-municipalisation réussie du développement théâtral et de l'activité culturelle

Je ne peux pas être complet et je m'en excuse. Mais je ne peux oublier le réalisme et le courage des choix financiers que nous avons faits pour solder le passé, et l'appui que nos efforts ont trouvé dans l'action novatrice et consensuelle que notre collègue Jacques Clouché a mené à la présidence de la communauté d'agglomération.

Mais je mesure aussi combien ces réalisations n'auraient pas été possibles si elles n'avaient pas été accompagnées par le personnel communal avec lequel, après une période naturelle d'observation et de découverte mutuelles, se sont nouées des relations constructives sur la base du respect, des compétences et des responsabilités des uns et des autres.

Faire ce constat deux ans après le début de notre mandat, -et malgré les difficultés que nous avons rencontrées-, montrent que les chantiers novateurs que nous avons ouverts sont des points d'appui pour les quatre dernières années du mandat. Pour autant nous devons nous garder, ou continuer de nous garder, de trois écueils :

Gardons nous de sous estimer la tâche qui nous attend, pour continuer à rompre avec une pratique municipale que les agenais ont rejeté il y a deux ans ; pour rendre plus concrète et plus visible notre activité ; pour y associer plus et mieux les agenais qui veulent dire leur mot dans les affaires de leur ville ; pour innover en permanence parce que dans la société actuelle, quand on n'avance pas, on recule.

Evitons, comme deuxième écueil, celui de la suffisance en mesurant mutuellement ce qu'il nous reste à apprendre, à améliorer, à modifier. Et la décision que nous

avons prise au sein de la majorité, d'en débattre de manière libre et constructive peut y contribuer,

Enfin gardons nous, -et gardons les agenais-, de l'illusion que l'action municipale est la réponse à tous les problèmes humains économiques et sociaux. Parce que le Maire et les élus municipaux sont toujours en première ligne face aux attentes de la population, le gouvernement et les autorités de Bruxelles voudraient en faire les « boucs-émissaires » de leur politique. Avec son franc parler le Ministre des affaires locales n'envisageait-il pas que la « décentralisation » conduise les populations « à manifester davantage devant les mairies que devant les préfectures ».

Gardons nous d'endosser des responsabilités qui ne sont pas les nôtres. Les nôtres nous suffisent amplement.

C'est peut-être à ces trois conditions, Monsieur le Maire, mes chers collègues, que l'action que nous avons engagée sera poursuivie au delà des quatre prochaines années, si les agenais nous en donnent le mandat.

Je vous remercie de votre attention.

M. VEYRET

Passons au rapport suivant concernant les commissions municipales.

02 – FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN, de la démission de Nadège LAUZZANA et de la restructuration de notre Municipalité, il convient de compléter les commissions municipales.

M. VEYRET

Je vous propose de conserver les commissions telles qu'elles existaient préalablement, ainsi que la répartition faite à la représentation proportionnelle avec 11 membres de la majorité et 4 membres de l'opposition.

Souhaitez-vous modifier la composition de ces commissions ?

M. DIONIS du SEJOUR

Non, M. le Maire. Pas de changement au niveau des commissions municipales.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

1°) MAINTIENT les 7 commissions municipales dans leur dénomination et leurs attributions définies par la délibération du Conseil Municipal du 2 avril 2001

2°) DESIGNE les vice-présidents et les membres de chaque commission, conformément à la représentation proportionnelle.

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES ET PROSPECTIVES	SOCIAL	EDUCATION CADRE DE VIE SPORT	CULTURE	SECURITE	AMENAGEMENT URBAIN	COMMERCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Finances - Planification - Personnel - N.T.I.C. 	<ul style="list-style-type: none"> - Petite enfance - Jeunesse - CLSH - Action sociale - Politique de la ville, animation, prévention - Solidarité dans la ville - Personnes âgées, handicapées - Insertion - Economie solidaire - Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> - Sports - Enseignement - Périscolaire - Vie associative - Environnement - Economies d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture - Musique - Théâtre - Centre Culturel - Florida - Expositions - Patrimoine - Musée 	<ul style="list-style-type: none"> - Police - Circulation - Sécurité Civile - Stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme - Travaux - Logement - Agglomération - Assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation - Equipement commercial - Foire Exposition - Développement économique - Tourisme
<u>Vice Président</u>	<u>Vice Présidents</u>	<u>Vice Présidents</u>	<u>Vice Présidents</u>	<u>Vice Présidents</u>	<u>Vice Présidents</u>	<u>Vice Président</u>
QUERBES J. DOURNEAU J.P.	DERISBOURG S. LOUSTEAU L. MAZIERE A.	CAMINADE M. BEDOURET A. MATEOS J.L.	HENRY P. COUDERC M.	PIGEAU D. RENARD D.	PIGEAU D. BEDOURET A.	LIBIER Ph.
<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>
<ul style="list-style-type: none"> - QUERBES J. - DOURNEAU J.P. - CABRIT M.J. - DERISBOURG S. - HENRY P. - MATEOS J.L. - BEDOURET A. - DISSES J. C. - PIGEAU D. - LOUAN J.P. - LAUDA-MAITRE - DIONIS J. - RAUNIER J. - MAUROUX J.L. - METGE D. 	<ul style="list-style-type: none"> - DERISBOURG S. - LOUSTEAU L. - MAZIERE A. - HENRY P. - CABRIT M.-Jo - DAL'ZOVO M. - DELTOUR M. Cl. - RENARD Dom. - FERRER J. - TIXIER M. - BOULHOL J.P. - DIONIS J. - F.-PONCET M.Th. - MAIOROFF L. - MAUROUX J.L. 	<ul style="list-style-type: none"> - CAMINADE M. - BEDOURET A. - MATEOS J.L. - HENRY P. - ALONSO M. - ALAGNOU L. - RICAUD S. - ROUSSEAUX Cl. - LOUSTEAU L. - CABRIT M. Jo - RENARD D. - F.-PONCET M.Th. - PINASSEAU J. - MASSALAZ M.F. - SOULIGNAC D. 	<ul style="list-style-type: none"> - HENRY P. - COUDERC M. - ALAGNOU L. - DELTOUR M. - CLOUCHE J. - ALONSO M. - RICAUD S. - ROUSSEAUX Cl. - FERRER J. - PITOUS C. - TIXIER M. - F.-PONCET M.Th. - SOULIGNAC D. - METGE D. - MAUROUX J.L. 	<ul style="list-style-type: none"> - PIGEAU D. - RENARD D. - LIBIER Ph. - MATALLAH N. - DERISBOURG S. - LOUSTEAU L. - LOUAN J.P. - MATEOS J. L. - PITOUS C. - FERRER J. - QUERBES J. - DIONIS J. - MAIOROFF L. - PINASSEAU J. - MAUROUX J.L. 	<ul style="list-style-type: none"> - PIGEAU D. - BEDOURET A. - MATALLAH N. - COUDERC M. - CLOUCHE J. - RENARD D. - MAZIERE A. - RICAUD S. - LOUAN J.P. - DISSES J. Cl. - PITOUS C. - RAUNIER J. - MASSALAZ M.F. - MAIOROFF L. - METGE D. 	<ul style="list-style-type: none"> - LIBIER Ph. - CAMINADE M. - CLOUCHE J - QUERBES J. - ALONSO M. - PITOUS C. - MATALLAH N. - DISSES J. Cl. - TIXIER M. - LOUAN J.P. - LOUSTEAU L. - DIONIS J. - SOULIGNAC D. - RAUNIER J. - MAIOROFF L.

M. VEYRET

Nous allons procéder maintenant la désignation des représentants de la ville d'Agen au sein des organismes extérieurs.

Je vous propose de ne voter que sur les organismes où l'on doit procéder au remplacement de Maurice Orenstein et Nadège Lauzzana et éventuellement pour des organismes où des conseillers auraient fait part de leur souhait d'être remplacés.

Y a t-il, de votre part, la volonté de modifier les choses ?

M. DIONIS du SEJOUR

M. le Maire, nous souhaitons un débat sur la Communauté d'agglomération. Nous voulons présenter un candidat et nous souhaitons donc un véritable échange sur ce sujet.

M. VEYRET

Je vous propose de procéder au vote pour tous les autres organismes. Et nous passerons ensuite au vote pour la Communauté d'agglomération.

Souhaiterez-vous un vote à bulletin secret ?

M. DIONIS du SEJOUR

Pour la C.A.A., oui. Cela nous semble tout à fait s'imposer.

M. VEYRET

Bien, passons au vote sur le C.C.A.S.

REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN, de la démission de Nadège LAUZZANA et de la restructuration de notre Municipalité, il convient de modifier la représentation de la ville au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

En effet, compte tenu de ses nouvelles responsabilités, Mme Patricia HENRY, membre titulaire, demande à être remplacée.

Le Maire d'Agen propose la candidature de Mme Jeannine LAUDAT MAITRE.

M. DIONIS du SEJOUR

Nous voudrions simplement souhaiter la bienvenue à Mme Laudat Maître au nom de l'opposition.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Mme Jeannine LAUDAT MAITRE comme représentante titulaire de la Ville d'AGEN au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

**REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT DE LA MASSE ET DE LA LAURENDANNE**

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN, il convient de modifier la représentation de la ville au sein du Comité du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Masse et de la Laurendanne.

Le Maire d'Agen propose la candidature de M. André MAZIERE.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Oùï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE M. André MAZIERE comme représentant suppléant de la Ville d'AGEN au Comité du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Masse et de la Laurendanne.

**REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE DE GESTION DU PARC DES EXPOSITIONS D'AGEN –
SEM AGEN EXPO**

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil d'administration de la Société de gestion du Parc des Expositions d'Agen – SEM Agen Expo.

Le Maire d'Agen propose la candidature de M. Michel CAMINADE.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE M. Michel CAMINADE comme représentant titulaire de la Ville d'Agen au Conseil d'administration de la Société de gestion du Parc des Expositions d'Agen – SEM Agen Expo.

REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME – SYNDICAT D'INITIATIVE

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN et de la démission de Nadège LAUZZANA, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil d'administration de l'Office de Tourisme – Syndicat d'Initiative.

Le Maire d'Agen propose les candidatures de Mesdames Patricia HENRY et Michèle TIXIER.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Mesdames Patricia HENRY et Michèle TIXIER comme représentantes titulaires de la Ville d'AGEN au Conseil d'administration de l'Office de Tourisme – Syndicat d'Initiative.

**REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EXPRESSION
MUSICALE**

M. VEYRET, Maire

A la suite de la démission de Nadège LAUZZANA, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil d'administration de l'Association pour de Développement de l'Expression Musicale.

Le Maire d'Agen propose la candidature de Madame Patricia HENRY.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Madame Patricia HENRY comme représentante titulaire de la Ville d'Agen au Conseil d'administration de l'Association pour de Développement de l'Expression Musicale.

**REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU COMITE DE JUMELAGE
AGEN / DINSLAKEN**

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN et la démission de Nadège LAUZZANA, il convient de modifier la représentation de la ville au Comité de Jumelage Agen-Dinslaken.

Le Maire d'Agen propose les candidatures de Mesdames Michèle TIXIER et Jeannine LAUDAT MAITRE.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Mesdames Michèle TIXIER et Jeannine LAUDAT MAITRE
comme représentantes titulaires de la Ville d'AGEN au Comité de Jumelage Agen-Dinslaken.

REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JASMIN

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de Maurice ORENSTEIN, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil d'administration du Collège Jasmin.

Le Maire d'Agen propose la candidature de Mme Jeannine LAUDAT MAITRE.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Madame Jeannine LAUDAT MAITRE comme représentante titulaire de la Ville d'AGEN au Conseil d'administration du Collège Jasmin.

**REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL DES ECOLES
PRIMAIRE ET MATERNELLE SEMBEL**

M. VEYRET, Maire

A la suite de la démission de Mme Nadège LAUZZANA, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil des Ecoles Primaire et Maternelle Sembel.

Le Maire d'Agen propose la candidature de Mme Patricia HENRY.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Oùï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Madame Patricia HENRY comme représentante titulaire de la Ville d'AGEN au Conseil des Ecoles Primaire et Maternelle Sembel.

REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL DE L'ECOLE MATERNELLE HENRI BARBUSSE

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de M. Maurice ORENSTEIN, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil de l'Ecole Maternelle Henri Barbusse.

Le Maire d'Agen propose la candidature de Mme Marie Thérèse ALONSO.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Ouï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Madame Marie Thérèse ALONSO comme représentante titulaire de la Ville d'AGEN au Conseil de l'Ecole Maternelle Henri Barbusse.

REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DU SACRE CŒUR

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de notre collègue Maurice ORENSTEIN, il convient de modifier la représentation de la ville au Conseil d'administration de l'Ecole du Sacré Cœur.

Le Maire d'Agen propose la candidature de Mme Joëlle FERRER.

M. VEYRET

Passons au vote

LE CONSEIL

Oùï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DESIGNE Madame Joëlle FERRER comme représentante titulaire de la Ville d'AGEN au Conseil d'administration de l'Ecole du Sacré Cœur.

REPRESENTATION DE LA VILLE D'AGEN AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AGEN

M. VEYRET, Maire

A la suite du décès de notre collègue Maurice ORENSTEIN et de la démission de Nadège LAUZZANA, il convient de compléter la représentation de la ville d'Agén à la Communauté d'Agglomération d'Agén où M. ORENSTEIN siégeait en qualité de délégué titulaire, et Mme LAUZZANA comme délégué suppléante.

Le Maire d'Agén propose les candidatures suivantes :

Titulaire : Mme Marie Claude DELTOUR

Suppléant de M. Clouché : M. Michel COUDERC

Suppléant de Mme Pitous : Mme Martine DAL'ZOVO

Suppléant de Mme Deltour : M. Jean Pierre BOULHOL, si vous refusez toujours le poste de suppléant que nous vous avons déjà proposé.

M. DIONIS du SEJOUR

Je ne comprends pas quelles sont les nouvelles propositions de la Majorité pour représenter la ville au sein de la Communauté d'agglomération.

Certaines personnes restent. D'autres sont remplacées. Mais quels sont les nouveaux ?

M. VEYRET

Nous remplaçons une personne, M. Orenstein, qui était titulaire et est remplacé par Mme Deltour.

Ensuite, Mme Lauzzana qui était suppléante est remplacée et Mme Deltour, qui était suppléante, devient titulaire et doit donc être remplacée en tant que suppléante.

M. DIONIS du SEJOUR

M. le Maire, d'après un avis du service des études de l'Assemblée nationale, vous pouvez présenter une liste complète...

M. VEYRET

Nous allons revoir tout cela.

Nous demandons une suspension de séance de 5 minutes.

M. DIONIS du SEJOUR

Très bien, M. le Maire. J'ai à votre disposition l'avis de M. Doublet, si cela vous intéresse.

Reprise de la séance.

M. VEYRET

Si nous présentons une liste complète, nous allons nous heurter à un problème. Car les élections au sein du Conseil de communauté et notamment du bureau –que ce soit l'élection du Président ou des Vice-présidents- sont faites par l'ensemble des membres du conseil de communauté.

Donc si on procède à une nouvelle élection, on peut imaginer supprimer la représentation, au sein du conseil de la communauté, de la délégation de la ville d'Agen et notamment de Jacques Clouché qui en est le président, élu pour 6 ans dans une autre instance.

Il y a donc un problème juridique auquel je ne peux pas répondre. Je vais donc faire appel aux juristes pour savoir comment procéder à tous ces remplacements –scrutin de liste ou élection spécifique-.

Je vous donne la parole, en précisant que nous procéderons à cette élection lors du prochain Conseil municipal, de manière à faire les choses dans les règles.

M. DIONIS du SEJOUR

Nous, Opposition, savions qu'il y avait une difficulté sur ce dossier et nous nous étions « bordés ». C'est la raison pour laquelle nous vous avons signalé ce point difficile du point de vue juridique.

Vous proposez de retirer ce rapport qui n'est pas prêt ; nous prenons acte de votre décision. Et nous pourrions confronter ensuite nos deux analyses juridiques.

Mais sur le fond, nous avons exposé le fait que vous étiez dans une situation grave : arrêtez donc de vous méfier de tout le monde, ouvrez les portes de la Mairie aux agenaises et aux agenais, faites confiance à la majorité et à l'opposition.

Le vote sur la Communauté d'agglomération constitue un premier test sur votre volonté ou votre refus de nouvelles pratiques démocratiques à Agen. Nous annonçons la couleur : sauf si la consultation juridique nous contraint à nous adapter, -et bien que je pense qu'il serait plus simple de revoter sur l'ensemble de la représentation de la ville d'Agen-, nous présenterons trois candidats et leurs suppléants à chacun de vos suffrages de façon à rappeler notre sensibilité qui, bon an mal an, représente la moitié des agenais. Trois candidats, cela constitue la représentation proportionnelle du nombre de conseillers de l'opposition ramenée aux douze membres que compose la représentation agenaise.

Politiquement, pour nous, ce sera un vote test. Nous vous proposons comme titulaire Jacques Raunier avec pour suppléante M. Françoise Massalaz, Jean Pinasseau comme titulaire avec pour suppléante Laurence Maïoroff et enfin Jean Louis Mauroux avec pour suppléant Daniel Soullignac. Il s'agit de 3 élus expérimentés, connaissant bien la CAA et la Ville d'Agen. De plus, nous prenons l'engagement public –s'il devait y avoir un nouveau vote pour élire le Président de la CAA- de soutenir Jacques Clouché dont nous apprécions l'action tolérante et efficace.

Nous avons pris le soin, M. le Maire, d'éviter une situation d'affrontement entre nous. Et vous pouvez compter sur notre engagement et notre patriotisme agenais.

Comme vous le savez, il existe aujourd'hui un consensus au niveau de toutes les sensibilités politiques, -la vôtre, les écologistes, les communistes et l'ensemble de la droite républicaine- pour dire que la représentation des communes dans les organismes intercommunaux doit se faire proportionnellement au résultat des élections municipales. Le rapport de Pierre Mauroy à Lionel Jospin en 2000 est particulièrement clair sur ce point.

Et, compte tenu de la crise que vous traversez, ce n'est qu'en posant des gestes forts de consensus que les agenais pourront à nouveau avoir confiance en votre municipalité. Nous vous donnons, en conséquence, rendez-vous au Conseil municipal du 19 mai.

Les agenais attendent des actes d'ouverture et non pas un « cadenasement » de l'action municipale. Ils attendent aussi des changements profonds. Si vous refusiez d'associer l'opposition à la gestion de la Communauté d'agglomération, ce serait un geste clair de repli, frileux et sectaire. Nous faisons appel à la fibre agenaise de chacun de vous pour choisir, le 19 mai, l'ouverture et la tolérance.

M. BEDOURET

J'entends bien votre discours, M. Dionis du Séjour. Mais je vous rappelle que lorsque nous étions dans l'opposition, nous avons entamé la même démarche auprès de vous pour être représentés au sein de l'agglomération, et vous aviez refusé.

M. DIONIS du SEJOUR

Soyez meilleurs que nous.

M. BEDOURET

Cela, je pense que nous le sommes déjà. Mais comment expliquez-vous votre attitude ?

M. VEYRET

Quelqu'un d'autre veut prendre la parole ?

M. BEDOURET

Je souhaite que la demande de M. Dionis du Séjour ait bien été enregistrée. Car je pense que, juridiquement, nous n'avons pas à faire une liste complète pour re-désigner tous les délégués. Et je tiens à ce que cette demande soit bien enregistrée, de manière à pouvoir éventuellement vous la reprocher par la suite.

M. DIONIS du SEJOUR

J'ai simplement noté les difficultés de M. le Maire par rapport à l'élection du titulaire, Mme Deltour et le remplacement des suppléants. Bien sûr, qu'il y avait des difficultés, sinon le Maire n'aurait pas retiré le rapport.

M. le Maire propose donc de retirer le rapport et de se renseigner au niveau juridique. Je trouve cette attitude sage, parce que nous possédons une consultation juridique précisant que le plus simple serait de re-déposer une liste complète et de revoter complètement. Si le Maire apporte une consultation juridique qui présente des choses différentes, nous ne serons pas têtus, nous nous adapterons.

Il n'en reste pas moins que, politiquement, il s'agit là d'un vote très sensible et nous en faisons un test démocratique.

M. VEYRET

Parce que je fais confiance aux services de l'Assemblée –et même si cela dépend de la manière dont la question a été posée, je vais également demander une consultation juridique, ce qui me paraît être la solution la plus sage.

En ce qui concerne la proposition que vous avez faite, je l'entends bien puisque je fais partie de ceux qui demandaient qu'il en soit ainsi, à la condition que toutes les communes, avec leur sensibilité propre, aient la même démarche : il serait donc

intéressant de savoir si Le Passage, Foulayronnes et Layrac serait d'accord pour avoir cette même démarche. Si c'était le cas et si toutes les communes se mettaient d'accord, il serait alors possible d'accéder à votre demande.

Par rapport à l'attitude fermée que vous avez eu, vis à vis de nous, pendant les six années où nous vous avons demandé un poste –pas trois-, nous avons fait preuve d'ouverture en vous proposant un poste de suppléant. Et vous pouvez constater aujourd'hui que les postes de suppléants sont importants puisque nous avons quelques problèmes pour les modifications.

Si vous aviez accepté ce poste de suppléant, cela vous aurait sans doute permis de siéger les jours d'absence du titulaire. Mais vous auriez pu surtout obtenir l'information sur tous les dossiers et participer aux débats. A Foulayronnes, le Maire a eu la même démarche que nous : un membre de son opposition participe comme suppléant et je le rencontre souvent lors de la commission sur la Politique de la ville. Vous auriez pu bénéficier à l'identique de cette ouverture.

Mais vous demandez des choses qui ne peuvent être recevables qu'à la condition qu'elles soient appliquées par TOUS. En l'état des choses, nous ne pouvons y accéder tant que la Loi ne nous y obligera pas. Nous resterons donc, soit dans une situation consensuelle –celle où tous les Maires décideront d'avoir la même attitude-, soit dans la situation d'aujourd'hui où chacun des Maires présente ses représentants de manière à assurer la cohérence au niveau des décisions prises. Car sinon, nous prendrions le risque de ne pas être d'accord sur toutes les décisions prises au sein de la communauté par rapport à la position de la ville d'Agen.

Cette séance du Conseil municipal est terminée. Je vous propose de nous retrouver le 19 mai avec, notamment, un nouveau rapport sur l'élection à la C.A..A.

Je vous remercie.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

M. Alain VEYRET

Mme Naziha BORIES-MATALLAH